

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA PARTICIPATION D'UN INTERVENANT EXTERIEUR

Circonscription							
<input type="checkbox"/> ASH	<input type="checkbox"/> AUX 1	<input type="checkbox"/> AUX 2	<input type="checkbox"/> AUX 3	<input type="checkbox"/> JCY	<input type="checkbox"/> AVALLON	<input type="checkbox"/> SENS 1	<input type="checkbox"/> SENS 2

<i>Coordonnées de l'école (tampon)</i>

Intitulé du projet :

Domaine(s) : EPS Arts visuels Education musicale Sciences Autre :

INTERVENANTS				
NOM	Prénom	Qualification/ Diplôme	N° de carte professionnelle (intervention EPS)	Date d'expiration de la carte

⇒ Fournir une copie RECTO / VERSO de la carte professionnelle en cours de validité délivrée par le Préfet équivalent à l'agrément

Classe(s)	Effectifs	Enseignant(s)	Signature(s)

➤ **Dates, horaires et déplacement**

Début de l'action	Fin de l'action	Nombre de séances	Jours de la séance	Horaires des séances	Lieu de l'action <i>Si activité hors école préciser mode de déplacement et horaires</i>

<p>Autorisation d'intervention du directeur</p> <p>Je soussigné(e), directeur(trice), de l'école mentionnée ci-dessus, autorise la(les) personne(s) désignée(s) ci-dessus à participer aux activités du projet pédagogique, et atteste avoir vérifié qu'elle(s) est (sont) couverte(s) par une assurance en responsabilité civile et individuelle accidents.</p> <p>Par ailleurs pour les interventions relevant de l'EPS, j'atteste avoir vérifié la détention d'une <u>carte professionnelle en cours de validité</u>.</p>	Date et signature
VISA de l'inspecteur de circonscription	Date et signature

Si l'intervenant n'est pas agréé, une demande devra être formulée en utilisant les formulaires de convention et d'agrément disponible sur le site dsden89.ac-dijon.fr